Réf. Farde e-Assemblées : 2622123

N° OJ : 72

Projet d'Arrêté - Conseil du 04/11/2024

Objet : Convention n° EPV/2024/151/PA entre l'asbl Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés et la Ville de Bruxelles.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale, notamment l'article 117, §1er ;

Considérant la demande acceptée de l'asbl "Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés" (ci-après, l"asbl") de pouvoir disposer d'un véhicule utilitaire grand volume de type camionnette N1 de la marque IVECO DAILY à l'état neuf ;

Considérant que l'asbl, inscrite à la BCE sous le n° 0642.848.494, est une association dont le but poursuivi, entre autres, est de favoriser les actions citoyennes en vue d'une société plus ouverte et inclusive à l'égard des personnes en migration ;

Que cette asbl a pour activités notamment d'apporter une aide matérielle aux actions de collecte et redistribution de vêtements et textiles, produits d'hygiène et autres biens de première nécessité et essentiels à tout un chacun pour pouvoir mener une vie digne au quotidien ;

Considérant qu'à cet effet, le subside en nature consistant au don du véhicule précité à cette asbl, permettra de soutenir son but et ses activités ;

Considérant que la Ville de Bruxelles doit préalablement passer commande et réceptionner le véhicule d'un montant estimé à +/- 80.000 euros TVA comprise, auprès de la centrale d'achat de SIBELGA à laquelle la Ville a adhéré et est adjudicateur bénéficiaire ;

Que cette demande par l'asbl a été acceptée eu égard aux objectifs véhiculés par l'asbl en termes notamment de renforcement du lien social et d'une société plus inclusive que la Ville entend soutenir ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : la convention n° EPV/2024/151/PA entre l'a.s.b.l. « Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés » et la Ville de Bruxelles relative à l'octroi d'un subside en nature consistant au don d'un véhicule à l'a.s.b.l., estimé à +/- 80.000,00 euros tva comprise, est approuvée.

Annexes :

Convention fr (Consultable au Secrétariat des Assemblées)